

N°5 - octobre 2013

Site web local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/049/>

Mél : fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

Déclaration du syndicat FO DGFIP 49,

lors de la venue du ministre de l'économie et des finances le lundi 7 octobre 2013.

Les organisations syndicales ont été reçues par son conseiller politique.

Monsieur le Conseiller,

Votre venue à Angers est l'occasion pour **Force Ouvrière** de dénoncer et condamner la politique de rigueur imposée par la Troïka (FMI,UE,BCE), politique contre laquelle l'ensemble des peuples européens se dresse, politique que le gouvernement Hollande - Ayrault met subsidiairement en œuvre contre l'ensemble des salariés du privé et du public.

Candidat, François Hollande indiquait qu'il n'accepterait pas en l'état le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) qui enferme les pays membres dans la seringue de la rigueur permanente. Sans le moindre changement de virgule au texte initial, devenu président, aujourd'hui autoproclamé « Président des entreprises », il en devient l'applicateur zélé pour le plus grand profit du capital financier.

Sous couvert d'une propagande digne de faussaires, le chantage à la dette publique implique une course folle à la réduction des déficits publics et sociaux. Ce chantage couplé à des politiques d'austérité fondées sur la compétitivité et la flexibilité conduisent d'un côté, à une poursuite effrénée d'allègements fiscaux et sociaux alloués par dizaines de milliards au MEDEF et de l'autre, pour les salariés, la remise en cause des droits collectifs, la baisse des salaires direct et différé, le démantèlement de la protection sociale et des services publics.

Conformément au pacte européen, sur injonction de la Commission européenne et de la Cour des comptes véritable Haut conseil des finances publiques, le gouvernement Hollande - Ayrault, aggrave et poursuit la politique du gouvernement précédent. Il entend réaliser un effort d'économies sans précédent de 15 milliards d'euros. Six milliards sur les droits sociaux, neuf milliards sur les dépenses de l'État, de ses agences et des collectivités locales.

Pour arriver à un tel résultat, le gouvernement a décidé d'infliger aux fonctionnaires une potion particulièrement amère. C'est Sarkozy - Fillon + +

Poursuite de la RGPP sous le label MAP dont l'avatar à la DGFIP est la démarche stratégique, véritable outil de destruction des services. A cela s'ajoutent les inquiétudes liées au futur acte 3 de la décentralisation qui se ferait à la carte, de façon différente selon les régions, et conduirait à une balkanisation de l'action publique,

- 13 123 postes supprimés. Si 10 979 sont créés, la majeure partie correspond à des emplois précaires ou contractuels dans les ministères qualifiés de prioritaires. Où sont donc le progrès social tant vanté par le gouvernement et la stabilité des effectifs annoncée dans la Fonction publique de l'État ? Avec 2 144 emplois nets en moins, le projet de budget va au-delà de l'engagement du Président de la République de stabiliser le nombre de fonctionnaires. C'est un véritable plan social qui ne dit pas son nom,
- Aggravation de la loi Fillon sur les retraites. Le projet de loi Ayrault s'inscrit clairement dans la logique régressive construite par les réformes de 1993, 2003, 2007 et 2010 notamment par l'allongement de la durée de cotisation, la baisse des pensions. Sous prétexte de prendre en compte la pénibilité du travail de certains salariés il s'agit en réalité d'augmenter pour tous la durée de cotisation et d'avancer en catimini vers :
 - Une individualisation des retraites contre la solidarité et les droits collectifs,
 - Un régime à point unique à l'instar de l'ARRCO et l'AGIRC et par voie de conséquence, à terme, organiser le démantèlement du code des pensions, la casse du statut général de la fonction publique pour favoriser la privatisation des missions.
- Blocage de la valeur du point d'indice pour la quatrième année consécutive qui va entraîner une nouvelle baisse des traitements des fonctionnaires,
- Baisse des crédits destinés aux mesures catégorielles qui passeront à 270 millions alors qu'ils étaient, en moyenne, de 550 millions entre 2008 et 2012,
- Des crédits de fonctionnement, des dotations globales aux collectivités en chute libre...

Monsieur le Conseiller,

Nous profitons de votre présence dans **une direction départementale appartenant à un ministère qualifié de " non prioritaire" pour dénoncer la suppression des 1988 emplois à la DGFIP en 2014 soit l'équivalent de deux départements comme celui du Maine-et-Loire.**

Pour étayer notre propos, permettez nous de relater ici un exemple dont la presse locale vient de se faire l'écho.

Le courrier de l'Ouest dans son édition du vendredi 13 septembre titrait en 1ère page : « C'est le rush des mécontents dans les centres », « Les angevins se ruent vers les impôts ».

Mécontentement et agressivité de certains contribuables, files d'attente interminables du matin au soir, courriels et appels téléphoniques en grand nombre, augmentation des demandes de délai, manque de moyens humains suite aux suppressions d'emplois de ces dernières années, restructurations, fermetures de trésoreries, tout cela alourdit la tâche des collègues chargés de l'accueil et de ceux exerçant dans les services.

Depuis des années, la baisse des budgets, les restructurations et les suppressions d'emplois qui les accompagnent dégradent les conditions de travail et détériorent le service public. Que restera t-il des missions, du réseau de la DGFIP si le gouvernement va jusqu'au bout de la démarche stratégique ?

Dénoncée par **FO DGFIP 49** lors de sa mise en œuvre, la fusion DGI-DGCP exprime aujourd'hui la pleine mesure de ce pourquoi elle a été créée : **être un plan de rigueur !**

Partout, dans tous les postes et services, spécialisés ou mixtes, les collègues n'en peuvent plus ! Réforme après réforme, restructuration après restructuration, le lot de chaque agent de la DGFIP c'est :

**travailler plus et plus longtemps dans des conditions de plus en plus indécentes,
pour gagner moins et avoir une retraite de misère.**

Seules la conscience professionnelle et les compétences des agents maintiennent encore ce fragile édifice...

Mais jusqu'à quand ?

Monsieur le conseiller,

Pour conclure, **FO DGFIP 49** tient ici à rappeler son attachement à un service public républicain de qualité. Si les services publics ont un coût, la démocratie n'a pas de prix.

FO DGFIP 49 dénonce avec force la politique d'austérité et de rigueur suivie par les gouvernements successifs qu'ils soient de gauche ou de droite. Le projet de budget 2014 encore plus que les précédents, remet en cause le Service public et va tendre vers un peu plus d'inégalités et d'injustices. L'égalité d'accès des usagers est remise en cause et la réduction des effectifs et des moyens va altérer le service rendu.

A l'heure de la réforme sur les retraites du gouvernement Ayrault qui aggrave celle du gouvernement Fillon, compte tenu des orientations budgétaires, **FO DGFIP 49 réaffirme que l'avenir des fonctionnaires, de la Fonction publique et plus largement du Service public ne pourra s'améliorer qu'en construisant le rapport de force nécessaire pour inverser ces choix.**

FO DGFIP49 a rappelé ses revendications :

- le maintien de tous les sites de la DGFIP,
- l'augmentation des crédits de fonctionnement,
- L'arrêt des suppressions de postes, et la création d'emplois statutaires à la hauteur des besoins,
- L'arrêt de la démarche stratégique, véritable outil de destruction de la DGFIP,
- L'augmentation générale et significative du point d'indice (rattrapage de la perte de pouvoir d'achat des traitements depuis 2000),
- Le maintien de nos statuts général et particuliers,
- L'abrogation des lois Fillon et du projet de loi Hollande - Ayrault sur les retraites, maintien du code des pensions et des droits qui s'y rattachent.

Retrouvez les infos en vous connectant **sur le site FO-DGFIP 49**

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/049>.

**Rejoignez le syndicat libre et indépendant
Contre toute emprise politique
J'adhère à FO DGFIP 49 : Le syndicat qui reste un syndicat !**



66% de la cotisation syndicale est en crédit
d'impôt sur le revenu

Nom : _____ Prénom : _____
Grade : _____ Affectation : _____
Déclare vouloir adhérer au Syndicat FO DGFIP
Coupon à retourner à Christel Lucas SIP Angers Nord

Fait le

(signature)